



AVIS PUBLIC

VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

AVIS est par la présente donné par la soussignée, que la MRC d'Abitibi-Ouest informe la population que les immeubles ci-après désignés, **seront vendus à l'enchère publique (selon la loi) à la salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest, au 11,5^e Avenue Est, La Sarre, MERCREDI, DOUZIÈME JOUR DU MOIS DE JUIN DEUX MILLE DIX-NEUF (12 JUIN 2019) À DIX HEURES (10h), de l'avant-midi**, pour défaut de paiement de taxes municipales ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées avec les frais encourus, avant la vente.

Tout information relative à cette vente est déposée au bureau municipal d'Authier-Nord, au 452, rue Principale, et que toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures ordinaires d'ouverture du bureau municipal, du lundi au jeudi, de 8h30 à 14h30.

Donné à Authier-Nord, ce 18^e jour du mois d'avril 2019.

Élise Gagnon
Directrice-générale/Secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Élise Gagnon, directrice générale, secrétaire-trésorière de la municipalité d'Authier-Nord, certifie, par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié un avis public informant les contribuables qu'il y aura **«Vente à l'enchère publique (selon la loi) à la salle du conseil de la MRC d'Abitibi-Ouest, au 11, 5^e Avenue Est, La Sarre, mercredi le 12 juin 2019 à 10h00 en avant-midi d'un immeuble se trouvant sur le territoire de la municipalité d'Authier-Nord»**, pour défaut de paiement de taxes municipales ou autres impositions ou autres impositions dues sur ces immeubles, si ces taxes ne sont pas payées avec les frais encourus, avant la vente.

affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil.

En foi de quoi, je donne ce certificat conforme, ce cinquième jour de décembre deux mille dix-huit.

Élise Gagnon
Directrice générale
Secrétaire-trésorière